

Le Cahier

Stratégie DSI Lyon

A la fois un carnet de bord et une boîte à outils, ce cahier du Club est le reflet d'une saison riche en inspiration pour relever les défis des DSI.

Saison 2024-2025



Edito des animateurs

Alors que les cartables remplacent les sacs de plage, que les to-do lists reprennent le dessus sur les cartes postales, et que les mocassins retrouvent timidement le chemin du parquet grinçant du Cercle de l'Union, l'heure est venue de faire le point. Ce Cahier du Club Stratégie DSI Lyon de l'ADIRA revient sur une saison 2024-2025 aussi dense qu'inspirante, rythmée par dix rendez-vous riches en échanges, en retours d'expérience et en remises en question salutaires.

Septembre

Négociier avec les éditeurs en 2024 : mission impossible ?

Nous avons décortiqué les leviers de négociation avec les grands éditeurs, dans un monde où le SaaS redessine les équilibres. Un mot d'ordre : mieux connaître leurs modèles pour mieux défendre les nôtres.

Octobre

Directive NIS2 : nouveau cap pour la cybersécurité

Nous avons plongé dans la réglementation NIS2 qui vient rebattre les cartes en matière de cybersécurité. Prévoir, se structurer, embarquer les parties prenantes : une nouvelle ère de maturité cyber s'ouvre à nous.

Novembre

Visite au Campus Région du Numérique

Cap sur l'avenir avec une immersion dans l'Ecole 42 et SWARM, pour s'ouvrir à des modèles d'innovation et d'apprentissage qui cassent les codes.

Décembre

Directive CSRD, un défi et une opportunité collective

La CSRD était à l'honneur. Ce workshop nous a permis de mieux comprendre les obligations de reporting extra-financier à venir, et surtout de repartir avec une boussole pour naviguer dans la jungle du réglementaire RSE.

Janvier

Comment la DSI peut tirer son épingle du jeu ?

Lors d'un world café engagé, nous avons retourné les difficultés économiques comme un gant pour y dénicher des opportunités insoupçonnées pour la DSI. Par gros temps, cap sur l'innovation frugale et le leadership éclairé.

Février

Positionner la DSI en levier d'innovation, de transformation

Le SI s'est vu remettre sa vraie couronne : pilier stratégique de l'entreprise. Entre indicateurs combinés, cartographie des parties prenantes et création de valeur immatérielle, nous avons musclé nos arguments pour faire du DSI un stratégie à part entière.

Mars

Bâtir un collectif, créer des synergies

Place au speed dating entre DSI ! Parce que se connaître entre pairs, c'est aussi construire un collectif plus fort et multiplier les passerelles inattendues.

Avril

La transformation digitale de Valrhona

La visite chez Valrhona a mêlé chocolat et data avec brio. Quand les bons ingrédients sont réunis, le partage d'expérience devient gourmand.

Mai

En route vers 2050 pour une région souveraine

Nous avons mis nos lunettes de prospectivistes pour imaginer la région AURA de 2050. Avec les membres du club Stratégie Prestataires, nous avons exploré un futur numérique régional désirable, ambitieux et durable en croisant les enjeux d'éducation, d'emploi, d'environnement et d'économie.

Juin

Souveraineté numérique, reprendre le contrôle

Nous avons abordé un thème majeur: la souveraineté numérique. Avec le CIGREF, nous avons analysé les leviers à activer pour une maîtrise retrouvée de nos infrastructures et de nos données.

Chaque session a apporté sa pierre à l'édifice de notre réflexion collective sur la place stratégique de la DSI. Petit florilège des enseignements de cette saison :

Ce document est bien plus qu'un simple compte rendu. Il est le fruit d'une intelligence collective en mouvement, forgée au fil des échanges, des doutes partagés et des convictions renforcées. C'est une boussole pour affronter les défis de demain, une boîte à outils pour penser autrement, et un carnet de bord pour tous ceux qui refusent de subir la transformation numérique et préfèrent la piloter.

À toutes et tous, un immense merci pour votre engagement, vos idées, vos sourires, et vos convictions. Que cette rentrée soit pour vous l'occasion de retrouver l'énergie de nos échanges.

Bonne reprise... que vos serveurs soient stables, et vos neurones agiles !

Maxime Duprez, Philippe Telep & Jérôme Boillaud
Animateurs du club Stratégie DSI Lyon

Septembre 2024

Négocier avec les éditeurs en 2024 : mission impossible ?



Lors de cette session du Club Stratégie DSI de l'ADIRA, les membres lyonnais ont fait le point sur les leviers encore activables pour rééquilibrer un rapport de force désormais très désavantageux pour les clients. À l'heure où le SaaS est devenu la norme, la négociation avec les éditeurs s'apparente de plus en plus à une épreuve d'endurance. Conditions contractuelles opaques, calendriers imposés, hausses tarifaires incontrôlées : les directions des systèmes d'information se retrouvent souvent dans une position délicate, voire désarmée.



La rigueur sur le besoin métier

Trop souvent, les organisations surdimensionnent leur contrat en anticipant des usages ou des déploiements qui ne viendront jamais. Il faut challenger les métiers et rester raisonnable sur les volumes et les capacités internes.



Le timing

La négociation se prépare très en amont. L'idéal est d'imposer une stratégie d'échéances fermes, créer de la concurrence, jouer avec les cycles fiscaux des éditeurs, et éviter l'urgence en fin de contrat. Rester "maître des horloges", comme le dit l'adage.



La lecture contractuelle

Derrière les apparences se cachent souvent des clauses complexes : order forms avec des métriques peu compréhensibles, SLA peu engageants ou pénalités symboliques. Des mécanismes de médiation et de contentieux sont à prévoir.

Préparez-vous minutieusement

Avant toute négociation, prenez le temps de clarifier vos besoins métiers, de connaître vos droits contractuels, et de comprendre en profondeur le modèle économique de votre fournisseur. Cette connaissance est votre première arme pour éviter les déséquilibres.

Mobilisez tous les leviers disponibles

N'hésitez pas à activer simultanément des leviers techniques, juridiques, commerciaux, voire politiques et réglementaires. La force de votre position repose sur votre capacité à intervenir à plusieurs niveaux.

Ne restez pas isolé

L'action collective, via des associations, clubs d'utilisateurs ou partenariats inter-entreprises, peut renforcer considérablement votre rapport de force. Même si elle prend du temps, elle est souvent décisive dans les contextes tendus.

Documentez tout pour rester crédible

Pour être pris au sérieux, surtout en cas de contentieux potentiel, il est essentiel de formaliser vos échanges, contractualiser les engagements et garder des traces. Cette rigueur vous donne du poids et de la légitimité tout au long de la relation fournisseur.



Aspects juridiques de la négociation d'un contrat cloud

01

Responsabilité et sécurité

• Une documentation contractuelle souvent dense et hiérarchisée

Les contrats cloud comprennent généralement un contrat-cadre, complété par de nombreuses annexes (parfois accessibles uniquement via un lien URL) et des devis ou formulaires de commande (Order Form). Attention : ces derniers priment souvent sur le contrat-cadre. Ils doivent donc être analysés avec rigueur, car ils précisent des éléments clés (restrictions d'usage, métriques applicables, désignation des produits...)

⚠ *La responsabilité contractuelle est souvent limitée. Les contrats cloud comportent fréquemment des clauses de limitation ou d'exclusion de responsabilité, notamment en cas de perte de données, d'atteinte à la réputation, ou de manque à gagner. Il est crucial d'encadrer ces dispositions.*

• Il est essentiel de vérifier le droit applicable et prévoir des clauses de résolution amiable (médiation, arbitrage)

Les contrats d'adhésion sont généralement non négociables et peuvent contenir des clauses potentiellement abusives (article 1110 du Code civil). De plus, des clauses de modification unilatérale de la documentation ou de certaines annexes peuvent permettre à l'éditeur d'ajuster ses conditions contractuelles en cours de contrat, ce qui représente un risque juridique et opérationnel non négligeable.

⚠ *Il est important que les commandes de licences soient fermes, même si le projet technique auquel elles sont liées échoue (migration, configuration, intégration...). Il est donc essentiel d'anticiper ces engagements et d'évaluer en amont la compatibilité des solutions logicielles avec l'infrastructure existante.*

02

Les données

• Sécurité et conformité des données

Vérifier la localisation des données et leur niveau de sensibilité. Être attentif aux risques liés à des filiales non-européennes (ex. Cloud Act, FISA pour les sociétés américaines). Exiger une traçabilité complète des sous-traitants de données personnelles pour garantir la conformité RGPD.

⚠ *calendrier de suppression des données (souvent automatique après X jours). à la fin du contrat*

03

Conditions financières

• Maîtriser les hausses et préserver la flexibilité financière

L'entreprise doit anticiper les augmentations tout en conservant une marge de flexibilité. Les hausses tarifaires doivent être encadrées strictement, en particulier celles qui découlent d'un changement de version ou de modèle économique. Des modalités de paiement souples, alignées sur la réalité du projet doivent également être négociées.



Mais au-delà des approches individuelles, l'intelligence collective peut faire la différence. Clubs utilisateurs, syndicats professionnels, réseaux associatifs comme l'ADIRA ou le Cigref offrent des ressources et un poids supplémentaire dans les discussions. Certains évoquent même des actions syndicales, des lettres collectives à la Commission européenne ou, en dernier recours, des procédures contentieuses. Car si les éditeurs s'habituent à un rapport de force favorable, ils redoutent encore l'effet réputationnel d'un client mécontent qui agit.



Cécile VERNUDACHI
Avocate associée, Anders Avocats

Directive NIS2 : nouveau cap pour la cybersécurité des entreprises européennes

RETEX



Dans un paysage numérique où les menaces se multiplient, le cadre réglementaire européen évolue pour répondre de manière plus systémique aux enjeux de cybersécurité. Ce contexte a mené à l'émergence de NIS2, nouvelle directive adoptée en Conseil des ministres le 15 octobre 2024, qui succède à NIS1. Cette évolution s'inscrit dans un cadre réglementaire dense, parfois sectoriel, parfois transversal, où les réglementations et directives européennes viennent se superposer aux lois nationales. NIS2 vise à harmoniser, renforcer et élargir les obligations de sécurité au sein des États membres.

Alors que la directive européenne entre en vigueur et fait l'objet d'une transposition en droit français, les DSI sont en première ligne pour anticiper ses impacts. Elle n'est pas seulement une obligation réglementaire.



Elle représente aussi une opportunité de structurer durablement votre cybersécurité, d'impliquer la direction générale, et de mieux protéger vos actifs numériques dans un contexte de menaces grandissantes.

Ce qui change avec NIS2

Adieu les "Opérateurs de Services Essentiels" (OSE), place aux Entités Essentielles (EE) et Entités Importantes (EI). La directive NIS2 élargit le périmètre réglementaire à 18 secteurs d'activité, contre 12 auparavant, et y inclut désormais les prestataires de services numériques, y compris les sous-traitants.

La directive élargit considérablement le champ d'application par rapport à NIS1. Elle concerne désormais deux grandes catégories :

Les entités importantes :

industries manufacturières, fournisseurs de services numériques, services postaux, gestion des déchets, etc.

Les entités essentielles :

énergie, transport, santé, administration publique, infrastructures numériques, banques, etc.

La taille d'application s'analyse au niveau de chaque entité juridique (SIREN) et non au niveau du groupe. Toute organisation dépassant certains seuils en termes de taille ou d'impact peut être concernée, y compris les ETI et les collectivités locales.



MonEspaceNIS2

L'ANSSI a mis en place un portail dédié pour aider les entreprises à déterminer si elles sont concernées. Elle pousse également fortement à adopter une analyse de risques selon la méthode EBIOS RM comme point de départ de la démarche de conformité.

Autre nouveauté marquante, la possibilité pour l'autorité compétente (l'ANSSI en France) de suspendre temporairement un dirigeant ou une certification, une disposition plus symbolique que fréquente, mais qui marque l'élévation du niveau d'exigence.

⚠ La transposition se fera pays par pays, mais les principes resteront harmonisés à l'échelle européenne.

Sanctions et obligations, une responsabilité pleinement assumée

S'inspirant de la logique du RGPD, NIS2 impose une responsabilité non transférable : même en cas de faille liée à un prestataire, l'entreprise donneuse d'ordre reste responsable. Cette cascade de responsabilité, déjà perceptible dans les contrats en cours de rédaction, pousse les entreprises à revoir leurs pratiques de gestion des risques et de contractualisation.

La directive NIS2 renforce considérablement le niveau d'exigence en matière de cybersécurité, en instaurant un régime de sanctions financières significatives :

Les entités importantes :

jusqu'à 7 millions d'euros ou 1,4 % du chiffre d'affaires mondial.

Les entités essentielles :

jusqu'à 10 millions d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires mondial,

Une nouveauté notable introduite par NIS2 est la possibilité de suspendre temporairement une certification ou un dirigeant, soulignant ainsi que la responsabilité incombe jusqu'au plus haut niveau de l'entreprise, y compris à la direction générale.

⚠ La notion d'astreinte peut être activée si une entité ne se conforme pas aux injonctions de l'autorité de contrôle, une fois un manquement officiellement notifié.

⚠ Il est essentiel de noter qu'aucun transfert de responsabilité n'est possible. Même en cas de défaillance d'un sous-traitant, l'entreprise reste pleinement responsable vis-à-vis de ses obligations au titre de NIS2.

Les 10 mesures de sécurité à mettre en place selon NIS2

- 1 Politique de sécurité des systèmes d'information**
Mettre en œuvre une politique formelle et documentée pour encadrer la sécurité des SI.
- 2 Gestion des incidents**
Disposer de procédures efficaces de détection, de gestion et de notification des incidents de sécurité.
- 3 Continuité des activités et reprise après sinistre**
Élaborer des plans de continuité et de reprise d'activité en cas d'incident majeur.
- 4 Sécurité de la chaîne d'approvisionnement**
Intégrer des critères de cybersécurité dans la sélection, la gestion et les contrats avec les fournisseurs et sous-traitants.
- 5 Sécurité dans l'acquisition, le développement et la maintenance**
Intégrer des exigences de sécurité dès la conception des systèmes et lors de leur mise à jour.
- 6 Politiques et procédures de sécurité pour l'évaluation de l'efficacité des mesures**
Mettre en place des audits réguliers, auto-évaluations, revues de conformité...
- 7 Pratiques de base en matière d'hygiène cybernétique**
Appliquer des règles simples mais cruciales : MAJ régulières, MDP robustes, cloisonnement des accès...
- 8 Politique de contrôle d'accès**
Définir et gérer les droits d'accès aux systèmes en fonction des rôles et responsabilités.
- 9 Formation en cybersécurité et sensibilisation**
Former régulièrement les équipes aux enjeux et aux bonnes pratiques de cybersécurité.
- 10 Utilisation de la cryptographie et du chiffrement**
Protéger les données en transit ou au repos via des techniques de chiffrement adaptées.

⚠ Ces 10 mesures sont le socle minimal commun à tous les États membres. En France, la transposition nationale complexifie ce socle, avec 20 objectifs pour les EE et 15 pour les EI.



Un lieu, deux mondes et un même futur numérique. les membres du Club Stratégie DSI Lyon ont passé une matinée au cœur de l'innovation régionale, au Campus Région du Numérique à Charbonnières-les-Bains. Une plongée stimulante dans un écosystème qui mêle formation d'excellence, dynamique entrepreneuriale et projets technologiques de pointe. Inauguré par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Campus Région du Numérique est bien plus qu'un simple lieu de formation : c'est un véritable écosystème conçu pour former, innover et produire dans un même espace, au service de la transformation numérique du territoire.

Situé à Charbonnières-les-Bains, ce campus constitue une réponse concrète aux défis croissants en matière de compétences digitales, de souveraineté technologique et d'attractivité économique.

Ce lieu unique fédère une diversité d'acteurs clés du numérique :



Des écoles de formation innovantes (École 42, Digital Campus, M2i, Simplon, etc.), tournées vers l'alternance, la reconversion et la pédagogie par projet.



Des startups et PME tech, qui y développent des solutions concrètes dans les domaines de la cybersécurité, de l'IA ou encore de la data industrielle.



Des plateformes technologiques mutualisées, à disposition des entreprises régionales pour expérimenter, prototyper et tester à grande échelle.



Des structures d'accompagnement à l'emploi, à l'entrepreneuriat et à l'innovation.



L'ambition du campus est claire. Il est de faire de la région d'Auvergne-Rhône-Alpes un territoire de référence en matière de numérique, capable d'anticiper les mutations économiques et de répondre efficacement aux besoins des entreprises.

Cette immersion au cœur du campus a laissé une impression forte sur les membres du Club Stratégie DSI Lyon :

- **Reconnexion avec les lieux de formation** : mieux comprendre les parcours et profils qui formeront les talents numériques de demain, et renforcer les liens entre DSI et acteurs de la formation continue.
- **Découverte de l'IA appliquée au réel** : grâce à la rencontre avec des startups comme Swarm, les DSI ont pu appréhender des usages très concrets de l'intelligence artificielle dans l'industrie et les services.
- **Riche transversalité** : le campus favorise des croisements inédits entre grandes entreprises, PME innovantes, enseignants, étudiants et institutions publiques, un écosystème fertile pour le dialogue, la collaboration et l'accélération des projets numériques.

École 42 : apprendre sans professeur, réussir sans diplôme

La matinée a débuté par la découverte de l'école 42 Lyon Auvergne-Rhône-Alpes, modèle d'apprentissage disruptif créé par Xavier Niel. Dans un décor atypique où ni salle de classe ni programme ne sont imposés, les DSI ont pu échanger avec les étudiants et les équipes pédagogiques sur les valeurs de liberté, entraide et rigueur technique qui font le succès de cette école d'informatique pas comme les autres.

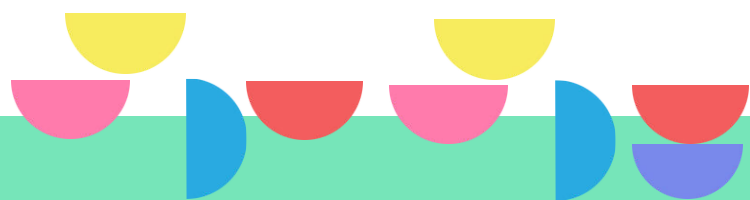
? Une manière aussi de réfléchir aux enjeux RH du numérique : quelles nouvelles compétences ? Quels profils pour demain ? Quelle place pour l'autonomie et l'expérimentation dans les équipes IT ?

Swarm : l'IA concrète, locale et industrielle

La visite s'est poursuivie avec la startup Swarm, spécialisée dans l'intelligence artificielle industrielle. L'équipe a partagé des retours concrets sur ses projets d'optimisation de production, d'analyse de données en environnement industriel, et sur les défis techniques et humains d'intégration de l'IA dans les chaînes de valeur. Une belle illustration du lien direct entre innovation technologique et transformation opérationnelle des entreprises locales.



La matinée s'est conclue par un moment convivial partagé avec les étudiants et le personnel du campus. Autour du repas, les échanges se sont prolongés de manière informelle mais enrichissante, entre professionnels expérimentés, jeunes talents en devenir et acteurs de la formation. Un beau mélange de générations, de parcours et d'horizons, fidèle à l'esprit du Campus Région, qui se veut un lieu ouvert, transversal et catalyseur d'innovation.



Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), un défi structurant, une opportunité collective

RETEX



La nouvelle Directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) bouleverse les pratiques de reporting extra-financier et impose de nouvelles exigences aux entreprises. En tant que DSI et en lien avec vos directions RSE ou assimilées, vous allez très probablement (si ce n'est pas déjà le cas) contribuer à répondre aux attentes croissantes en matière de transparence et de durabilité !



*C'est impossible, dit la fierté. C'est risqué, dit l'expérience.
C'est sans issue, dit la raison. Essayons, murmure le cœur.*

William Arthur Ward



Qu'est-ce que la CSRD ?

La CSRD, ou Corporate Sustainability Reporting Directive, est une directive européenne qui renforce les obligations des entreprises en matière de publication d'informations sur la durabilité. Elle vient remplacer l'ancienne directive NFRD (Non-Financial Reporting Directive) avec un objectif clair : faire de la transparence en matière de durabilité un standard pour toutes les grandes entreprises opérant en Europe.

Elle n'est ni une norme ISO, ni une campagne de sensibilisation sur le recyclage. C'est une réglementation ambitieuse qui s'inscrit dans un cadre européen plus large visant à rediriger les flux financiers vers des activités plus durables.

L'objectif principal est d'obliger les entreprises à publier des informations standardisées, comparables et vérifiables sur leur performance en matière de durabilité. Cela doit permettre :



Une meilleure
transparence pour
les investisseurs

Une comparabilité
des pratiques

Un pilotage
stratégique des enjeux
RSE

Le cadre réglementaire européen

La CSRD s'inscrit dans l'ambition européenne du Green Deal, avec l'objectif de devenir le 1er continent neutre en carbone d'ici 2050.

Les 3 grands piliers de ce cadre sont :

1. **Rediriger les investissements** vers des entreprises durables
2. **Intégrer la durabilité** dans la gouvernance et la gestion des risques
3. **Renforcer la transparence** et promouvoir une vision à long terme

Après son adoption par la Commission en juillet 2023, la directive a été transposée dans le droit français en décembre 2023.

En cas d'absence de production, de communication ou de transmissions des informations en matière de durabilité ou de non-nomination d'un Commissaire aux Comptes disposant d'un Visa durabilité ou d'un Organisme Tier Indépendant (OTI), ou d'obstruction à l'audit

Qui est concerné ? Et quand ?

La directive va concerner les entreprises de 1000 salariés et plus, selon un calendrier progressif. En février/mars 2025, le Parlement européen a validé, dans le cadre de la loi « Omnibus », un nouveau report de deux ans pour l'application de la CSRD aux entreprises de la vague 2 (grandes entreprises non cotées) et de la vague 3 (PME cotées, petites entités non complexes...)

2024 Vague 1	2025 Décision de report	2028 Vague 2	2029 Vague 3
Grands groupes déjà soumis à la NFRD. ➔ Publication du 1er rapport CSRD en 2025 (aucun report pour eux).	Adoption officielle par l'UE du moratoire de 2 ans pour : • Grandes entreprises non cotées (vague 2) • PME cotées et petites entités (vague 3) • Normes ESRS sectorielles et entreprises hors UE	Grandes entreprises non cotées remplissant au moins 2 des 3 critères : • 250 salariés • CA > 50 M€ • Total bilan > 25 M€ ➔ Publication en 2028 sur l'exercice 2027.	Les entreprises non européennes ayant un CA >150 M€ en Europe

Quelles sont les grandes étapes de la démarche CSRD ?



1. Réalisation d'un benchmark sectoriel / Cartographie des parties prenantes
2. Analyse de double matérialité : identification des IRO
3. Sélection des ESRS applicables
4. Gap analysis : Analyse d'écart
5. Collecte des données
6. Rédaction du protocole de reporting
7. Rédaction du rapport de durabilité
8. Audit externe du rapport de durabilité

Les grandes questions à se poser :

1. Comment votre entreprise se prépare-t-elle à se conformer aux exigences de la CSRD ?
2. Quels sont les principaux défis que vous rencontrez ?
3. Quels systèmes et technologies utilisez-vous pour collecter et gérer les données nécessaires au reporting CSRD ?
4. Quelles initiatives avez-vous mises en place pour former et sensibiliser vos équipes aux exigences de la CSRD ?
5. Sur quels sujets spécifiques avez-vous été sollicités : sécurité du SI, protection des données, matériels informatiques, déchets informatiques...
6. Quelles collaborations avez-vous établies avec d'autres départements pour assurer une conformité efficace à la CSRD ? Comment votre équipe IT collabore-t-elle avec les équipes de durabilité ou RSE pour le reporting CSRD ?
7. Avez-vous mis en place des KPI pour suivre vos progrès en matière de reporting CSRD ? Si oui, lesquels ?
8. Est-ce un sujet qui est remonté au niveau COMEX dans vos entreprises ? Comment gérez-vous le changement organisationnel nécessaire pour répondre aux exigences de la CSRD ?
9. Avez-vous recours à un conseil externe pour mettre en place la CSRD dans votre entreprise ? Si oui, sur quels aspects ?
10. Quelles leçons avez-vous apprises jusqu'à présent dans votre démarche de conformité à la CSRD ?
11. Comment assurez-vous la qualité et l'exactitude des données utilisées pour le reporting CSRD ?
12. Quels sont les impacts de la CSRD sur vos processus et opérations IT existants ?



Nathalie FORGE
Directrice RSE, Alptis

Cap sur l'innovation frugale et le leadership éclairé pour les DSI

ATELIER



Les membres du groupe de travail ont essayé de répondre à leurs problématiques métier grâce à un atelier de facilitation s'appuyant sur une métaphore visuelle et collaborative : **l'arbre**. L'objectif est de réfléchir ensemble, de façon visuelle et structurée, à la posture, aux leviers et aux défis de la DSI, dans un contexte en mutation, pour qu'elle redevienne ou demeure un acteur stratégique reconnu au sein de l'organisation.

- **Le tronc** : Le cœur de la réflexion, il rassemble toutes les contributions autour d'une question commune et structurante.
- **Les racines** : Les participants identifient ensemble les freins systémiques, organisationnels ou culturels qui empêchent aujourd'hui la DSI d'assumer pleinement un rôle stratégique.
- **Les branches** : À partir des racines, on fait émerger des axes de transformation : postures à adopter, champs d'évolution, orientations à explorer. Chaque branche représente un levier stratégique à approfondir.
- **Les feuilles** : Sur chaque branche, les participants viennent accrocher des feuilles : idées d'actions, bonnes pratiques, solutions concrètes à expérimenter. Elles représentent la partie visible, opérationnelle et activable du travail collectif.

01

Comment affirmer sa position vis à vis du COMEX ?

Racines (les causes du problème) :

- Un COMEX parfois en manque de maturité digitale ou de compréhension fine des enjeux SI, ce qui crée un décalage dans les échanges stratégiques.
- Des jeux politiques ou un désintérêt structurel qui rendent difficile l'émergence du DSI comme force de proposition transversale.
- Des difficultés à démontrer le ROI des projets IT, comme les sujets d'infrastructure ou de cybersécurité perçus plus comme des coûts que des leviers de valeur.

Les branches (les pistes de réflexion) :

- Renforcer la réussite opérationnelle des services de base pour instaurer la confiance : un SI fiable, réactif et sécurisé pour légitimer une parole stratégique.
- Travailler sur la "raison d'être" de la DSI : clarifier sa mission, ses enjeux, son rôle transversal dans l'entreprise pour sortir de l'image de simple support technique.
- Faire le marketing interne de la DSI : valoriser ses réussites, raconter les projets de manière accessible pour améliorer sa visibilité et la compréhension du COMEX.
- Créer un lien direct et régulier avec la DG, afin de parler un langage commun (valeur, performance, risque) et devenir un interlocuteur naturel dans les réflexions stratégiques.

Les feuilles (les solutions envisagées) :

- Adapter le discours aux codes et à la culture des métiers : utiliser leur vocabulaire, leurs référentiels, et traduire les sujets techniques en enjeux concrets pour faciliter la compréhension et l'adhésion (exemples du quotidien proches du terrain, pour montrer la valeur, sans ROI chiffré immédiat).
- Mettre en place des comités de pilotage avec les directions métiers pour coconstruire les projets, renforcer la transversalité et légitimer la DSI.
- Organiser des temps d'échange réguliers, des démonstrations ou des immersions pour acculturer les membres du COMEX aux réalités digitales.

02

Comment arbitrer / piloter les priorités de la DSI face à injonctions parfois contradictoires ?

Racines (les causes du problème) :

- Les demandes exprimées ne tiennent pas toujours compte des contraintes techniques, des interdépendances ou de la charge des équipes.
- Une stratégie d'entreprise floue ou peu partagée, qui rend difficile l'alignement clair des priorités et des arbitrages au niveau de la DSI.
- Une complexité croissante du système d'information, nourrie par l'héritage technique, la multiplication des outils et la pression de la transformation numérique.
- Un manque de vision consolidée au sein de la DSI elle-même qui empêche de structurer une feuille de route lisible, partagée et défendable.

Les branches (les pistes de réflexion) :

- Renforcer la pédagogie autour des enjeux IT pour mieux faire comprendre les contraintes, les dépendances techniques et les impacts des demandes.
- Mettre en place une gouvernance claire et partagée des priorités, avec des instances décisionnelles où la DSI a un rôle actif et reconnu.
- Favoriser une définition conjointe des enjeux entre la DSI et les directions métiers, pour mieux aligner les priorités sur les besoins réels de l'entreprise.

Les feuilles (les solutions envisagées) :

- Former les métiers et les directions à la culture numérique, pour développer une compréhension commune du fonctionnement et des limites du SI.
- Créer ou structurer un comité de pilotage transverse, intégrant la DSI, les directions métiers et la direction générale pour arbitrer collectivement les priorités.
- Adopter une logique de portefeuille stratégique, en liant chaque projet à un objectif d'entreprise et en permettant une transparence sur les choix faits.

03

Comment créer de nouvelles opportunités pour la DSI ?

Racines (les causes du problème) :

- Un poids du RUN très élevé, qui mobilise une grande partie des ressources de la DSI et limite sa capacité à innover ou à se projeter sur de nouveaux sujets.
- Des modèles imposés par les éditeurs de solutions (ERP, SaaS, cloud, etc.), souvent rigides, qui contraignent les marges de manœuvre et freinent l'agilité.
- Une pression constante sur les coûts, qui pousse à prioriser la stabilité et la maintenance au détriment de l'expérimentation et de la création de valeur.

Les branches (les pistes de réflexion) :

- Lancer de petits projets agiles à fort impact (en IA ou en Data) avec un ROI rapide, pour démontrer rapidement la valeur de l'innovation technologique.
- Repenser les indicateurs de succès : ne plus seulement se référer aux KPIs classiques ou au ROI financier, mais intégrer des critères comme l'expérience utilisateur, la réduction du risque, ou la satisfaction métier.
- Faire de la pédagogie auprès des parties prenantes, pour renforcer la conscientisation du rôle stratégique de l'IT dans la performance globale de l'entreprise.
- S'appuyer sur la crise comme catalyseur car elle bouscule les certitudes, force à revoir les modèles et peut faciliter l'adoption de nouvelles approches.

Les feuilles (les solutions envisagées) :

- Intégrer le COMEX, au plus proche des instances de décision, afin de positionner l'IT comme un levier stratégique et non comme un exécutant en bout de chaîne.
- Anticiper les renouvellements de contrats, afin de disposer de temps pour challenger les solutions existantes, proposer des alternatives plus adaptées ou des propositions alignées avec les enjeux business, plutôt qu'en répondant uniquement à la demande.
- Identifier et mobiliser des alliés en interne, notamment parmi les directions métiers ou la finance, pour co-construire et légitimer les choix IT à fort impact.
- Adopter une posture proactive en venant avec des propositions de solutions.

04

Comment limiter les impacts organisationnels ou faire évoluer ses ressources ?

Racines (les causes du problème) :

- Un besoin croissant de maîtrise du SI, dans un contexte de complexification et d'externalisation partielle des compétences.
- Une pression forte sur la réduction des coûts opérationnels, poussant à revoir les effectifs, les modes de sourcing et les organisations internes.

Les branches (les pistes de réflexion) :

- Mettre en place des formations ciblées et modulaires, en lien direct avec les besoins opérationnels pour renforcer l'employabilité et l'autonomie des équipes.
- Faire évoluer les profils internes vers des rôles hybrides (techno/métiers, gestion/technique), plus adaptés aux besoins actuels des organisations.
- Construire une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) pour anticiper les besoins futurs et éviter des ajustements brutaux.

Les feuilles (les solutions envisagées) :

- Proposer des formations sur mesure pour enrichir les compétences spécifiques ou des plateformes en ligne pour un apprentissage plus souple.
- Intégrer des outils IA pour optimiser les tâches répétitives et valoriser les expertises humaines.



Repositionner la DSI comme levier d'innovation et de transformation

RETEX



Quand on achète une bague de fiançailles, son prix est évident. Sa valeur réelle, en revanche, dépasse largement l'étiquette : elle incarne un engagement, une vision commune, un avenir partagé. Il en va de même pour un système d'information : on peut en estimer le coût, mais mesurer son impact réel demande une autre grille de lecture.



Mesurer la valeur réelle d'un SI, c'est accepter d'explorer autre chose que le retour sur investissement immédiat. C'est considérer les multiples dimensions de l'impact, les aspirations de toutes les parties prenantes, et faire du système d'information un véritable levier de transformation stratégique.



Le SI : un actif stratégique ou un simple centre de coûts ?

Acheter ou construire un SI, c'est investir dans un actif essentiel. Mais la valeur du SI ne peut se résumer à des lignes budgétaires. Il s'agit aussi d'une valeur d'usage, souvent immatérielle, mais aux effets profonds : performance des équipes, fiabilité de l'information, agilité de l'organisation, satisfaction des clients, réduction de l'empreinte carbone, etc.

Or, ces effets ne sont pas toujours visibles immédiatement. Il faut distinguer :

L'impact court terme :

Disponibilité, rapidité, efficacité des outils.

L'impact stratégique :

Capacité du SI à accompagner les transformations culturelles, organisationnelles et économiques.

Par exemple, un SI basé uniquement sur des coûts fixes peut se révéler inadapté dans une entreprise soumise à de forts aléas économiques. La flexibilité devient alors un critère clé de performance.

Le ratio budget SI/CA est passé de 1 % à 3,5 %. Un indicateur qui traduit une ambition nouvelle. Mais attention, ce KPI n'est qu'une conséquence, pas un objectif. C'est le reflet d'une DSI repositionnée en partenaire stratégique, et non plus en simple fournisseur de services.

Des outils pour rendre visible l'invisible

Comment mesurer l'impact réel du SI ? Plusieurs indicateurs sont mobilisables, selon qu'on parle de legacy (héritage existant) ou d'incrémental (valeur créée via de nouveaux projets) :

Outils financiers et stratégiques

- **TCO (Total Cost of Ownership)** : particulièrement adapté au legacy, basé notamment sur le catalogue de services.
- **NPV (Net Present Value)** : utile pour l'incrémental, il cumule les effets positifs du SI sur la durée.
- **Business cases** : pour justifier les évolutions et nouvelles fonctionnalités.
- **Benchmarking** : comparaison avec les concurrents et partenaires pour situer sa performance.

Outils qualitatifs et dynamiques

- **Matrice de valeur** : croisant plusieurs dimensions (financière, stratégique, opérationnelle).
- **Matrice d'impact** : pour cartographier les effets du SI sur les différentes parties prenantes.
- **Sondages utilisateurs** : niveau de satisfaction et d'engagement.
- **Alignement stratégique** : en s'appuyant sur la chaîne de valeur de Porter, on analyse l'impact du SI à chaque étape de l'activité.
- **Scenario planning** : et si le marché évoluait brutalement ? Le SI est-il prêt ?

Cartographier les attentes pour mieux y répondre

Le système d'information est au croisement d'attentes multiples, parfois contradictoires.

Une bonne compréhension des parties prenantes est donc essentielle :

• Utilisateurs

Simplicité, performance, disponibilité

• Middle managers

Reporting fiable, outils adaptés, accompagnement renforcé (notamment pour briser le "frozen middle").

• Direction générale

Alignement stratégique et création de valeur mesurable.

• Clients

Expérience fluide, fiabilité, services digitaux à la hauteur des meilleurs standards.

• Fournisseurs de l'entreprise

Collaboration fluide, échanges de données efficaces.

• Fournisseurs IT

Innovation technologique, qualité de service.

• Actionnaires

Rentabilité, indicateurs lisibles.

• Auditeurs

Conformité, traçabilité.

• Environnement

Réduction de l'impact écologique.



La DSI doit penser et piloter ses interactions avec chacun, afin d'évaluer sa véritable valeur d'impact au regard de ces différentes exigences.

Des outils pour rendre visible l'invisible

Une transformation SI ne réussit que si l'humain suit. La démarche de transformation digitale doit être systémique. Le système d'information devient un catalyseur, mais aussi un miroir des changements à l'œuvre dans l'entreprise. Il traduit une culture, une stratégie, une vision partagée. La DSI ne peut plus se contenter d'exécuter, elle doit tracter.



Ce changement de posture est souvent initié par une prise de conscience forte du DSI lui-même. C'est le cas chez Uperio, où l'évolution s'est faite dans une logique volontaire d'alignement stratégique, soutenue par une direction convaincue. Cette transformation implique aussi un travail de conviction acteur par acteur, en adoptant les bons arguments : réduction des risques d'intégration pour les métiers, meilleure rentabilité pour les actionnaires, indépendance technologique grâce au best-of-breed, etc.

Mesurer la valeur réelle d'un SI, c'est accepter d'explorer autre chose que le retour sur investissement immédiat. C'est considérer les multiples dimensions de l'impact, les aspirations de toutes les parties prenantes, et faire du système d'information un véritable levier de transformation stratégique.



Du cacao à la donnée : immersion dans la transformation digitale de Valrhona

VISITE



Quand le savoir-faire chocolatier rencontre l'intelligence collective numérique. Le Club Stratégie DSI Lyon de l'ADIRA s'est offert une escapade aussi gourmande qu'inspirante au cœur de la Drôme, dans les coulisses de Valrhona, entreprise du Groupe Savencia, référence mondiale du chocolat de couverture. Une visite entre tradition artisanale, excellence industrielle et stratégie data ambitieuse.

Dans le secret des fèves : le parcours de fabrication Valrhona

La matinée a débuté par une immersion dans les ateliers de production de Valrhona, à Tain-l'Hermitage. De la sélection des fèves aux dernières étapes du conchage, les membres du groupe ont suivi le parcours complet du chocolat, avec un guide passionné et un sens du détail qui reflète la quête de perfection de la marque. Au-delà des gestes techniques, c'est toute une philosophie de qualité, de durabilité et de transmission qui s'est exprimée à travers cette visite. Sourcing éthique, maîtrise des arômes, précision des process : un univers exigeant où chaque détail compte, à l'image des environnements informatiques pilotés par les DSI.



De la matière à la donnée : focus sur la stratégie data de Valrhona

Après la dégustation des grands crus maison, laissons la place à la réflexion autour de l'IT. Les équipes de Valrhona ont levé le voile sur leur stratégie data, articulée autour d'un ambitieux programme interne baptisé La Ruche. Fidèle à son nom, ce dispositif foisonne d'initiatives visant à mobiliser l'ensemble des collaborateurs autour de la donnée, pour en faire un levier commun, activable, et créateur de valeur à tous les étages de l'entreprise. Avec La Ruche, Valrhona amorce une transformation profonde : passer d'un modèle ERP-centrique à une approche résolument data-centrique, pensée pour connecter ses différentes entités et stimuler l'innovation à l'échelle du groupe.

L'objectif est d'insuffler une culture de la donnée transverse et vivante, pour dépasser les logiques de silo. Mise au service de la performance autant que de l'engagement collectif, cette transformation s'appuie sur une gouvernance partagée, une acculturation progressive, des outils collaboratifs adaptés et des cas d'usage concrets portés par les métiers. Une démarche ambitieuse, structurée et résolument tournée vers l'action.

Une visite qui fait sens pour les DSI

Entre artisanat de précision et pilotage par la donnée, Valrhona incarne une vision inspirante de l'entreprise : enracinée dans l'excellence produit, mais ouverte aux enjeux numériques et humains. Pour les membres du Club, ce fut l'occasion de réfléchir à la manière dont la culture d'entreprise, la stratégie digitale et l'expérience terrain peuvent s'articuler avec cohérence.



En route vers 2050 : et si la région Auvergne-Rhône-Alpes devenait la prochaine Silicon Valley du numérique ?

ATELIER

Et si notre région devenait la prochaine Silicon Valley du numérique ? C'est autour de cette question ambitieuse que s'est tenu, le 14 mai 2025, un atelier prospectif de design fiction inédit. Inédit car il rassemblait les membres du Club Stratégie DSI Lyon et du Club Stratégie Prestataires, le temps d'un exercice collaboratif afin d'imaginer le monde demain avec stratégie, main dans la main. Les participants ont été invités à prendre de la hauteur pour se projeter collectivement à l'horizon 2050, pour faire de la région Auvergne-Rhône-Alpes un pôle d'innovation reconnu, souverain, durable et attractif.

Utopies, dystopies, bifurcations possibles, chaque groupe a imaginé un scénario de société à l'horizon 2050, mêlant prospective, audace et confrontation d'idées. Ces récits ont ensuite été restitués à l'oral comme de véritables projets de transformation défendus avec conviction devant une assemblée fictive d'investisseurs ou de décideurs publics.

Voici les prises de notes issues de ces présentations:



Travailler en 2050, vers de nouvelles règles du jeu

Tous les membres de ce sous-groupe sont formels. Le monde du travail tel que nous le connaissons aujourd'hui aura profondément changé.

- Le salariat traditionnel cède la place à des formes plus souples et fragmentées comme le travail à la mission avec un mode de travail plus indépendant et modulable.
- Des métiers émergent dans la créativité, la relation au vivant, l'artisanat, tandis que d'autres disparaissent face à l'automatisation de nombreuses tâches.
- Certains scénarios imaginés libèrent l'humain du travail contraint grâce à l'IA ; d'autres dénoncent le risque d'un monde déshumanisé, où 80 % de la valeur produite vient des machines et où la moitié de la population pourrait se retrouver exclue de l'économie.
- Le lien entre temps de travail et rémunération est repensé et devient alors un enjeu (revenu universel, droits différenciés, partage de la valeur...)
- Dans le futur, les bureaux auront disparu, les horaires ne seront plus imposés, et chacun choisira ses missions selon ses compétences, ses envies ou sa capacité à collaborer avec l'IA.

Apprendre à apprendre : l'éducation comme boussole



Face à l'instabilité des métiers et à l'accélération des transformations, l'école ne peut rester figée. Là aussi, les imaginaires se sont déployés :

- Dans certains récits, l'éducation nationale a disparu et est remplacée par des systèmes locaux, familiaux ou communautaires avec un accent mis sur l'expérimentation et l'autonomie.
- D'autres groupes proposent une école adaptée aux temps nouveaux : frugale, minimaliste, orientée vers la résilience et le sens.
- La place de l'IA est discutée, tantôt soutien pédagogique, tantôt source de rejet ou de saturation numérique.
- L'idée centrale revient souvent de former des individus capables de s'adapter, d'apprendre tout au long de leur vie, de faire preuve d'esprit critique.

Dans un monde où les compétences d'aujourd'hui peuvent devenir obsolètes demain, la capacité à évoluer devient la plus précieuse.



Numérique, IA et territoires : le défi AURA



Nombreux sont les scénarios qui se sont centrés sur le rôle que pourrait jouer la région Auvergne-Rhône-Alpes dans ce monde futur :

- Une région autonome sur le plan énergétique, numérique et écologique, capable de produire localement et de préserver ses ressources.
- Une AURA positionnée comme territoire pilote avec ses propres IA éthiques (AURA GPT, AURAI-ZON), sa gouvernance de la donnée, ses filières tech responsables.
- Re-localisation de l'emploi, revalorisation des bassins comme Clermont-Ferrand ou Saint-Étienne, circuits courts, mobilité repensée.
- Certains groupes rêvent d'une AURA bioéthique, d'autres la voient devenir la SiliRhône Valley, leader européen du numérique.

Dans tous les cas, la question de l'ancrage territorial reste au cœur des réflexions : comment faire du numérique un levier au service de la qualité de vie et de l'équilibre régional ?

Écosystèmes économiques et leviers politiques : entre rupture et régulation



Les scénarios économiques dessinés par ce groupe varient du tout technologique au retour à la sobriété contrainte :

- L'économie circulaire est souvent présentée comme une nécessité, tout comme la régulation de l'accès aux ressources (eau, énergie, métaux).
- Certains récits imaginent une gouvernance climatique mondiale, sous l'égide d'un « ONU Climat », ou des accords contraignants interrégionaux.
- Les ruptures envisagées vont jusqu'au black-out de 2047, un crash énergétique mondial imposant une refondation du système économique.
- Les régulations imaginées sont parfois radicales : quotas IA/humain, fiscalité verte, achats publics conditionnés à l'impact carbone, reconfiguration de la commande publique.
- Des tensions apparaissent aussi entre grands groupes standardisés et petites structures agiles, absorbées ou marginalisées.

Le numérique devient à la fois solution et source de vulnérabilité. La résilience passera par la capacité à équilibrer innovation, sobriété et souveraineté.



Et vous, comment imaginez-vous la région AURA en 2050 ?

CIGREF, quelle dépendance vis-à-vis des fournisseurs de Software et du Cloud américain?



Réalisée à la demande du Cigref par le Cabinet d'étude Asterès (dirigé par Nicolas BOUZOU), l'étude sur la Dépendance aux softwares et cloud américains est un véritable signal d'alarme pour la filière numérique européenne !

3 constats principaux sont à retenir de l'étude :

- 80% du total des dépenses liées aux logiciels et services cloud à usage professionnel en Europe est passé auprès d'entreprises américaines, ce qui représente un volume de 265 milliards d'euros.
- Ces dépenses concernant exclusivement le périmètre des logiciels et services cloud à usage professionnel représentent aux USA environ 2 millions d'emplois directs, indirects et induits.
- L'étude se projette également sur des scénarios d'avenir. Si, en 2035, 15% de ces dépenses étaient retenues au sein de l'économie européenne, elles entraîneraient la création d'environ 500 000 emplois directs, indirects et induits au profit de celle-ci.

Cette situation est comparée à la doctrine de l'entreprise "fabless" (sans usine) prônée dans les années 1990, qui a conduit à la délocalisation de l'industrie européenne. De la même manière, l'Europe se retrouve dans une stratégie "serverless" où la production numérique est externalisée, avec des conséquences fiscales importantes puisque ces 264 milliards d'euros s'évaluent vers les États-Unis et divers paradis fiscaux.

Si rien n'est fait, cette dépendance devrait s'aggraver avec une augmentation annuelle des tarifs de 10%, ce qui porterait la facture à 500 milliards d'euros d'ici 2030-2032. Au-delà des enjeux économiques, cette situation comporte des risques juridiques (exposition des données à la juridiction américaine) et géopolitiques, notamment en cas de sanctions ou de restrictions d'accès décidées par les États-Unis.



Entreprises

- Développer des solutions alternatives/de résilience (ex : suite collaborative) pour réduire les dépendances technologiques
- Contribuer aux communautés open source pour les solutions retenues
- Participer aux initiatives collaboratives européennes (ex : Eurostack)

Pouvoirs publics

- Mettre en œuvre une régulation efficace (droit de la concurrence, DMA)
- Créer une agence européenne des achats cloud pour la commande publique
- Orienter les investissements publics vers le développement de solutions européennes
- Mettre en place des incitations fiscales pour l'utilisation de solutions européennes

Associations

- Faire la pédagogie du sujet auprès des adhérents
- Impulser la dynamique de recherche de solutions européennes au sein des écosystèmes numériques
- Interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité de créer un environnement favorable
- Consulter les adhérents sur leurs projets/besoins en solutions alternatives



Pour y remédier, une action est préconisée à deux niveaux : individuel au sein des entreprises, et collectif via des politiques publiques européennes.

- **Au niveau individuel**, certaines entreprises comme dans la banque ou la défense développent des solutions alternatives, par exemple pour les suites collaboratives, afin d'assurer leur résilience. Cela implique une certaine "désoptimisation" des systèmes d'information.
- **Au niveau collectif**, les pouvoirs publics disposent de plusieurs leviers : la réglementation (droit de la concurrence, Digital Markets Act), les investissements publics ciblés, la commande publique mutualisée, et la fiscalité incitative. Henri a dénoncé les défaillances actuelles des régulateurs, citant l'exemple du rachat de VMware par Broadcom.

Une mobilisation européenne coordonnée est indispensable, avec une dimension collective portée par les institutions européennes et les États membres. Des initiatives comme Eurostack et le Comité stratégique de filière logiciel vont dans ce sens. Le rôle des associations comme le Cigref et Adira est de faire de la pédagogie auprès des entreprises, d'impulser cette dynamique dans les écosystèmes numériques, et d'interpeller les pouvoirs publics sur leur responsabilité.

Enfin, la formation et l'open source ont été identifiés comme des leviers importants, le système éducatif étant actuellement très dépendant des environnements proposés par les géants du numérique. L'exemple du ministère de l'Éducation nationale déployant la suite open source Zembra pour 1,8 million de comptes a été cité.

Vers une taskforce "souveraineté numérique"

Dans la continuité de cette session du Club Stratégie DSI Lyon, l'ADIRA lancera à compter de la rentrée de septembre 2025 une taskforce réunissant DSI, Acheteurs, Juristes, Responsables infrastructures autant des enjeux relatifs à la souveraineté numérique. Cette taskforce travaillera à l'élaboration d'un **panorama des solutions alternatives aux solutions extra européennes**. Les parties prenantes seront ainsi amenées à travailler sur les impacts d'adoption de ces solutions, tant d'un point de vue technique que juridique et de conduite du changement.



En 2024, l'ADIRA et le Cigref ont signé un partenariat à l'occasion d'une session du Club Stratégie DSI Lyon. L'ADIRA et le Cigref partagent l'objectif commun de **bâtir un numérique durable, responsable et de confiance**. Ce partenariat de coopération adresse notamment les enjeux de formation, d'attractivité dans les métiers du numérique, de maîtrise de l'empreinte environnementales des infrastructures et usages numériques.

En mars 2025, l'ADIRA a pris part aux secondes **Rencontres Nationales du Strasbourg**. Organisées par le Cigref, ces journées permettent aux décideurs du numérique, tant utilisateurs, que fournisseurs et représentants de la filière, d'envisager le futur du numérique européen. L'axe majeur des RNS 2025 portait sur la dépendance européenne vis-à-vis des fournisseurs de solutions américains



Henri D'AGRAIN
(Délégué Général, CIGREF)



Rassembler. Inspirer. Innover

1ère association IT & Digitale de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADIRA rassemble plus de 500 entreprises utilisatrices et prestataires, ainsi que des établissements de formation, de recherche et des organismes publics et parapublics.

Plus de 3 000 membres se retrouvent dans des groupes de travail ou des événements afin de partager et d'expérimenter entre pairs et experts de l'écosystème IT/Digital.



Les groupes de travail

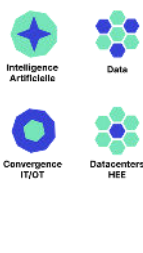
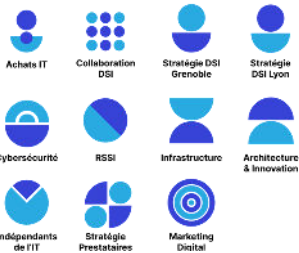
- **1300 membres** de groupes réunis chaque année au sein de 22 groupes (fonctionnels, Technologiques, Humain & Digital, Transverses)
- Plus de **160 réunions** annuelles pour échanger et s'enrichir !

PAIRS & EXPERTS

TRANSVERSES

TECHS

HUMAINS & DIGITALS



Les événements

Des webinaires (Café virtuels, Mini-Séries) aux grands temps forts (Convention, Journées Cyber, etc.), en passant par des événements exclusifs, l'ADIRA organise près de **40 événements par an** en réunissant les acteurs de l'écosystème.

- Webinaires & Webseries
- Événements partenaires
- Événements écosystème
- Paroles d'Experts
- Temps forts



Les contenus

Les membres des groupes de travail avec le support de l'équipe ADIRA réalisent de nombreux contenus et livrables chaque année sous différents formats (notes, cahiers de l'ADIRA, infographies, podcasts, vidéos...).

Notre objectif est de valoriser autant que possible la richesse issue de nos sessions de travail et événements. Les contenus sont disponibles en priorité pour nos adhérents et suivant les cas, ouverts à tous.

Les dispositifs

Notre objectif est de servir nos adhérents en travaillant à des dispositifs opérationnels clés, tels qu'INNOV'ADIRA (rapprocher les startups & entreprises matures) et P2P (rencontres entre pairs)

innov'adira

Créer des passerelles entre startups et entreprises adhérentes (des soirées pitch & link, un label, un challenge...)

Relations écoles-entreprises

Favoriser les liens entre écoles/OF/laboratoires & entreprises !

Peer to peer

Encourager les échanges en duo pour partager des conseils et retours d'expérience



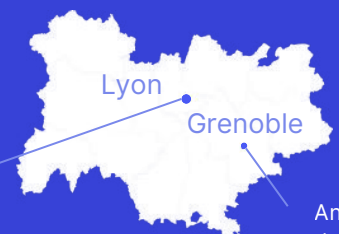
Rejoignez-nous !

L'adhésion est souscrite par votre organisation et peut bénéficier à ses collaborateurs !

Présentez l'ADIRA au sein de votre organisme et incitez d'autres collaborateurs IT/digitaux et/ou métiers (Dirigeants, RH, Juristes, Acheteurs, Ingénieurs d'affaires, Chefs de projets...) à se joindre à nous.

Siège social

Le Phénix
47 rue Maurice Flandin,
69003 Lyon
04 72 33 06 90
contact@adira.org



Antenne
de
Grenoble